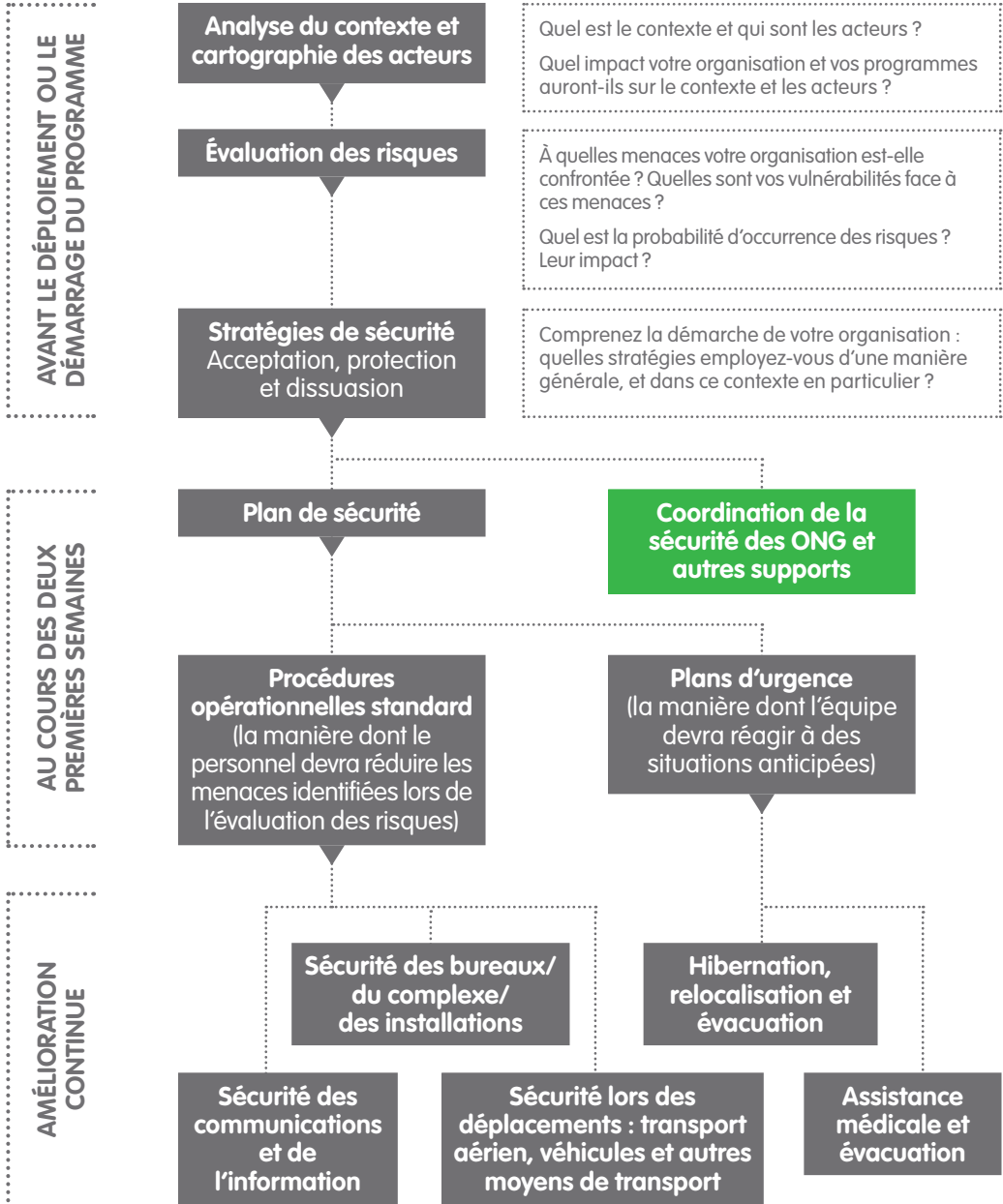


5

Coordination de la sécurité des ONG et autres sources de support



Dans tous les pays où convergent des agences humanitaires pour répondre à une urgence ou une crise prolongée, différents forums et groupes de coordination sont souvent instaurés. Dans les régions où l'insécurité pose problème, des forums consacrés à la sécurité des ONG peuvent aussi être créés, que ce soit dans le cadre d'un organe de coordination d'ONG plus large, d'une entité autonome ou d'un groupe informel dont la mission est de partager et coordonner l'information.

Les forums sécurité sont généralement présidés par une organisation, et ce sont les points focaux en charge de la sécurité des organisations membres qui y participent. Ces forums servent majoritairement à partager des évaluations de contexte et des rapports d'incidents. Ils peuvent également servir à partager les coûts de la formation du personnel, à émettre des conseils concernant les recommandations des ambassades ou des gouvernements hôtes, et faire office de point de coordination centralisé avec d'autres acteurs tels que l'UNDSS. S'il existe un forum, il est vivement conseillé à l'organisation d'y participer, tant pour récolter des informations sur le contexte que pour identifier les meilleures pratiques dans ce pays.



L'adhésion à un forum sur la sécurité ne dispense pas l'organisation d'effectuer sa propre évaluation des risques et d'instaurer des relations de travail avec les acteurs clés tels que l'UNDSS ou d'autres agences.

Lorsque des membres du personnel sont désignés pour assister à ces réunions de coordination, soutenez-les en leur accordant tout le temps nécessaire pour participer au forum, et en veillant à ce qu'ils soient pleinement informés des règles de participation – en particulier en matière de gestion du partage de l'information. Aidez-les à partager les résultats des forums au sein de votre organisation afin d'optimiser les bénéfices de votre adhésion à l'organe de coordination.

Les organisations peuvent également se tourner vers des sources d'information supplémentaires pour améliorer le flux d'information sur les incidents, trouver des conseils pour réduire les risques posés par différentes menaces et améliorer leur capacité sécuritaire. Par exemple, « Saving Lives Together » (SLT) est un cadre dédié à la collaboration en matière de sécurité entre les ONG et les Nations Unies. Il comprend une série de recommandations, notamment sur le partage de l'information et des ressources, qui s'appuient sur les meilleures pratiques en matière de gestion des risques de sécurité. Si les Nations Unies n'assument aucune responsabilité en termes d'évacuation, de communications et d'autres services de support, elles peuvent coordonner ce type de services dans certains contextes.

La dernière version du cadre SLT, publiée en 2015, est accompagnée de directives sur ce qui est attendu d'une collaboration entre les ONG et l'ONU. SLT n'est pas l'apanage de l'UNDSS, mais ce dernier est l'organisme chef de file au sein du système des Nations Unies. Les interlocuteurs locaux de l'UNDSS peuvent être identifiés par l'intermédiaire des membres au siège de SLT – tels que l'EISF ou InterAction.

Autres sources d'information sur la sûreté et la sécurité :

- Gouvernements nationaux, y compris gouvernements donateurs et leurs ambassades.
- Départements gouvernementaux du pays hôte.
- Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO), qui produit des documents sur la sécurité destinés aux organisations humanitaires dans certains contextes.
- Sociétés d'assurance, qui disposent souvent d'un service de conseil sur les menaces dans différents pays et/ou régions.
- Consultants sécurité d'ONG.
- Prestataires de service de sécurité commerciale locaux (sociétés de gardiennage).
- Médias internationaux et nationaux.
- Autres ONG et leurs organisations partenaires.
- Communautés hôtes et bénéficiaires.
- Personnel national.
- « Insecurity Insight ».
- Base de données « Aid Worker Security Database ».
- INSO (International NGO Safety Organisation), le cas échéant.
- European Interagency Security Forum (EISF).

Les décisions devront s'appuyer sur des informations fiables et précises. Toutes les informations doivent être évaluées en termes de fiabilité de la source, de nombre d'organisations ou d'individus qui signalent une même information et de subjectivité au niveau local. D'une manière générale, évitez de prendre des décisions basées sur des rumeurs tant que celles-ci n'ont pas été confirmées par une source fiable.

► *Voir le Module 8 – Sécurité des communications et de l'information*

En cas d'urgence ou de crise, la sûreté du personnel de votre organisation voire des communautés bénéficiaires dépendra de votre capacité à prendre des décisions et à déclencher des plans d'urgence. Plusieurs systèmes peuvent servir à évaluer la qualité de l'information. La grille ci-dessous vous aidera à évaluer l'information reçue.

	Information détaillée et crédible	Information vague ou incomplète
Source fiable	Information de bonne qualité permettant de prendre une décision	Tenir compte de l'information et se la faire confirmer
Source inconnue ou peu fiable	Obtenir une confirmation d'une source connue	Ne pas ignorer cette information, mais ne pas prendre de décision sans autre source